

LES SEMINAIRES 2010 DU MASTER DEAM



PLAISANCE

Navire – Navigation – Port – Littoral

➤ Jeudi 25 mars 2010
09h-12h > 14h-16h



➤ Amphi 123
UFR Droit - Bâtiment A
12 rue de Kergoat
UBO - Brest

⇒ Sous la direction de :

- Cécile DE CET BERTIN, *maître de conférences de droit privé*
- Gaëlle GUEGUEN HALLOUET, *maître de conférences de droit public*
- Loïc PRIEUR, *maître de conférences de droit public*

⇒ Avec la contribution de :

- Alain LE BAYON, *Professeur de droit privé, agrégé des facultés de droit, spécialiste de droit maritime*
- Briec MORIN, *directeur des ports de plaisance du pays de Lorient - SELLOR (Société anonyme d'économie mixte de gestion des ports de plaisance et des équipements de loisirs du pays de Lorient), diplômé du DESS droit des activités maritimes promotion 1997/1998*

PLAISANCE



Navire – Navigation – Port – Littoral

Synonyme de loisir, la plaisance, est pour le juriste une source de questionnements. Elle lui évoque le navire qu'il utilise et pose la question de sa qualification mais aussi celle du régime juridique applicable à sa navigation. Le terme plaisance conduit encore le juriste sur le terrain de l'urbanisme et du droit du littoral et la lecture des textes révèle que le port de plaisance est considéré principalement comme un aménagement sur un espace sensible. La plaisance est enfin, intimement liée à l'existence de ports permettant l'accueil des navires auxquels ils sont dédiés. Ainsi, se multiplient les réflexions sur le développement des capacités d'accueil de ces ports et l'amélioration qualitative et quantitative de leur offre de services.

Ces différents aspects de la plaisance (navire - navigation - littoral - port) sont au cœur des travaux menés par les étudiants de la promotion 2009/2010 du master 2 droit des espaces et des activités maritimes dans le cadre des séminaires de recherche. Les sujets sur lesquels ils ont travaillé en équipes sous la direction des enseignants responsables du séminaire et dont ils vont vous restituer le fruit aujourd'hui sont énoncés dans le programme qui suit.



▶▶ PROGRAMME ◀◀

▶ 09h00 : Accueil

▶ 09h 30

Du statut du navire

J.JAFFRY, M. LÉBOUCHER, T. NOBLANC

▶ 10h00

La réalisation du marché européen de la plaisance

P. CHEVALIER, C. MERLY, A. TCHITOU

▶ 10h30 : Pause

▶ 11h00

Les contours juridiques de la navigation de plaisance

H. ANDRO, S. COATMEN, F. WAGNER

▶ 11h30

L'intégration des ports de plaisance dans les documents d'urbanisme

J. MANANT, J. FOUCAULT, W. DIEME

▶ 12h00 : Déjeuner

▶ 14h00

L'application de la loi Littoral dans les ports de plaisance

J. HERY, A. LE GALLIC, S. THEBAULT

▶ 14h30

L'exploitation des ports de plaisance à l'épreuve du droit public

M. HARDY, P. MARCHAND

▶ 15h00

Le plaisancier, quasi-consommateur de services portuaires

Y. COTTIN, J. GAUDEMER, F. POGAM